



## World Café Assuétudes du 9/12/11

### Synthèse

Le 9 décembre 2011, des acteurs qui travaillent la prévention des assuétudes chez les jeunes en Brabant wallon se sont réunis lors d'une journée organisée par le CLPS du Brabant wallon pour mieux connaître des projets sur cette thématique développées sur le territoire mais aussi pour aborder les questions de partenariat et de travail en réseau autour de cette thématique.

La journée s'est articulée en deux parties. La première proposait la présentation de différents projets par des acteurs locaux a notamment mis en exergue les freins et facilitants aux partenariats. La seconde partie de la journée posait la question de l'intérêt du travail en réseau en répondant à trois questions : Pour quoi faire du travail en réseau, avec qui et comment.

Voici la synthèse des échanges.

#### 1. Les freins et les facilitants au partenariat

Reflet des freins et facilitants identifiés dans la présentation en matinée de quatre projets et complétés par l'expérience des participants.

##### LES FREINS

**Le temps** est identifié comme le plus gros frein au partenariat. Le partenariat est chronophage.

L'argent est également cité comme facteur freinant.

Au niveau **de la gestion quotidienne**, un nombre important de partenaires est souligné comme un frein également.

D'autres difficultés viennent des **partenaires eux-mêmes**.

**Leur identification** : Comment les repérer ? Comment identifier les bonnes ressources au bon endroit et au bon moment ?

**Leur implication** : Comment les faire participer, les impliquer dans un projet ? Notamment certains publics comme les parents ?

**Leurs enjeux et différences**: Comment travailler avec des partenaires qui ont des enjeux différents : attentes, objectifs, moyens, temporalité, disponibilité, vitesse de réaction, degrés d'investissement différents ?

**Au niveau institutionnel** : Comment travailler avec des institutions qu'on stigmatise (à qui on met une étiquette), dont on ne comprend pas bien les rouages ?

Certains partenaires peuvent apparaître comme une menace car ont des missions et des compétences qui se ressemblent. Cela peut provoquer un manque de communication autour d'un projet.



**Des difficultés interpersonnelles** : Il peut exister des difficultés entre deux personnes pour travailler ensemble.

## Les FACILITANTS

Au niveau des facilitateurs au partenariat **une vision commune** avec un **objectif commun et partagé, un référentiel commun** sont cités comme indispensables. Il est important qu'au-delà de leur approches, secteurs et regards différents, les acteurs se mettent d'accord.

Un **événement déclencheur, une convergence d'intérêt, un diagnostic partagé** entre intervenants de secteurs différents peuvent être une opportunité de partenariat en car crée un besoin de partenariat.

**La hiérarchie et les institutions** peuvent être soutenantes dans une démarche partenariale en donnant un mandat clair, en s'impliquant dans le partenariat, en offrant un lieu de concertation, un financement.

En ce qui concerne **les participants une certaine attitude** est à privilégier : avoir envie, être motivé par le partenariat, oser se remettre en question, avoir de la transparence, pouvoir être à l'écoute, ouvert au dialogue, s'adapter à son public.

**La connaissance des partenaires entre eux** est également un facteur indispensable. Il faut pouvoir prendre le temps de se connaître (limites, compétences), pour développer une proximité, du respect.

Une proximité géographique peut être un facteur facilitant.

D'autres pistes sont suggérées comme l'intervention **d'un coordinateur** ou personne ressource du partenariat qui ait un regard extérieur, une certaine expertise, qui soit garant de l'objectif, de la vision globale, du sens mais aussi de la dynamique.

La rédaction de **contrats** de partenariats est également une piste ainsi que l'usage d'outils méthodologiques (gestion de réunion, pour mieux se connaître,...).

## 2. Le travail en réseau

L'après-midi du 9 décembre s'est organisée autour d'un World Café, une technique d'animation où les participants séparés en deux tables ont répondu à deux questions :

- Le travail en réseau. Pour quoi faire ?
- Le travail en réseau. Avec qui ?

Le World Café a permis de laisser traces sur des nappes en papier des réponses à ces deux questions mais aussi de susciter des échanges. Le changement de table permet à chaque groupe de découvrir les traces des échanges et de les poursuivre.

Lors des échanges, les participants sont allés plus loin en donnant des pistes pour la construction d'un réseau. Voici le fruit de leurs échanges.



### **Question 1 : Le travail en réseau. Pour quoi faire ?**

Le travail en réseau permet de **mutualiser**, d'aller plus loin dans le travail et le projet de chacun notamment en s'enrichissant des **différences des partenaires**. Cette différence donne un regard tiers sur les projets et une dimension transversale au travail.

Les projets produits, l'accompagnement des usagers, le travail au quotidien sont **plus efficaces, plus pertinents, plus cohérents**.

Il permet **des rencontres** avec d'autres acteurs, de **tisser des liens**, d'obtenir des conseils, **d'harmoniser les compétences** de chacun, de développer de la **complémentarité**, de varier et/ou d'augmenter **les ressources** (humaines, financières). **Il donne une meilleure visibilité aux services**.

Le travail en réseau se compose de rencontres, de partage, d'échanges autour du public, des pratiques, d'idées, de projets, d'expériences, de techniques,...

Il passe par une **meilleure connaissance des partenaires entre eux**, de leur travail, **de leur expérience, de leurs missions** et un respect de chacun. Il **limite la concurrence** et développe la **confiance**.

Le travail en réseau nécessite **une mise en commun** (approche, culture, objectifs communs).

Le temps investi dans le réseau est récupéré car il permet d'éviter les doublons, de répartir le travail.

Pour les partenaires, il offre un **temps de recul**, d'émulation, **de plaisir**. Il apporte un **soutien** aux professionnels, un sentiment d'appartenance.

### **Question 2 : Le travail en réseau. Avec qui ?**

Les participants distinguent des partenaires du travail en réseau selon leur fonction, leur secteur mais également selon leur motivation.

**Les acteurs cités** qui devraient faire partie d'un réseau en prévention des assuétudes sont :

- Les acteurs de l'enseignement, l'école ;
- Les acteurs de l'éducation ;
- Les acteurs communaux ainsi que le politique ;
- Les acteurs de l'aide à la jeunesse (amo);
- Les acteurs « jeunesse » ;
- Les acteurs du social ;
- Les acteurs du quartier (commerçants, café,...) ;
- Les professionnels de la prévention ;
- Les hôpitaux ;
- La plate-forme de prévention des assuétudes (réseau curatif) ;
- Le CLPS ;



- Les parents, la famille, les associations de parents ;
- La population au sens large ;
- Les pairs ;
- Le jeune.

**La place du jeune** est également importante. Il est pour beaucoup le **premier partenaire**. C'est autour de lui qu'il faut faire réseau. Il faut prendre conscience que son réseau et celui des professionnel n'est peut-être pas le même.

Des notions plus vagues comme des experts, des personnes ressources, des décideurs sont également citées.

Les acteurs mettent en **avant les conditions pour être un bon partenaire** : la motivation et l'envie de travailler ensemble semble un facteur incontournable. Les partenaires idéaux sont concernés et motivés, ils ont envie de s'investir, de construire avec d'autres, de tisser des liens, ce sont des moteurs, ils travaillent avec le même public cible, ils font réseaux autour du jeune. Tout en étant issus de disciplines différentes, ils sont complémentaires et **partagent une culture, une approche, des objectifs**.

Certains acteurs sont définis non comme des partenaires mais comme **des acteurs avec qui « il faut composer »**. Il s'agit des acteurs qui sont présents mais ne partagent pas les mêmes valeurs, les mêmes objectifs. Notamment les alcooliers, les commerçants.

### **Le travail en réseau. Comment ?**

Les participants proposent des pistes pour faire du travail en réseau.

Le réseau se crée à partir de la construction de projets communs, de groupes de travail thématiques, de l'organisation de temps de rencontres autour de projets notamment. Une possibilité de formation ensemble est également proposée.

**La première étape** est de rassembler les partenaires qui sont connus et avec qui les expériences passées ont été positives. D'aller à la rencontre des partenaires potentiels pour mieux se connaître.

Etablir et partager une culture commune, des valeurs, des objectifs communs seraient **une deuxième étape**.

Au niveau organisationnel, certains participants suggèrent une rencontre une fois par an à l'échelle du Bw. Le rôle du CLPS est évoqué, dans la coordination, dans l'organisation de la rencontre. Cependant la question se pose si le réseau doit être coordonné ou doit plutôt être lieu, un site Internet.

La question de la circulation de l'information est également évoquée. Comment informer les autres, s'informer du projet des autres. Comment communiquer ensemble avoir de la visibilité.

